



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 31534

Texte de la question

Alors qu'une attention toute particulière est accordée par Mme la ministre déléguée à l'industrie sur l'avenir des secteurs industriels du textile et de l'habillement, M. Dino Cinieri lui demande dans quels délais sera lancée la mission d'orientation stratégique qui devra concevoir prochainement les nécessaires programmes de proposition et de mesures opérationnelles à mettre en oeuvre pour accompagner dans les meilleures conditions l'adaptation et le développement des entreprises concernées.

Texte de la réponse

Les industries et les salariés de l'ensemble des secteurs des biens d'équipement de la personne font face à des défis majeurs à court terme. Tout d'abord, les effets de la mondialisation, qui impactent déjà lourdement le tissu économique et social des régions ou de bassins d'emplois importants en France et dans d'autres pays européens, vont être renforcés par la suppression des quotas d'importation à compter du 1er janvier 2005 (fin des accords textile et vêtements). Ensuite, l'émergence de la Chine comme acteur industriel majeur est une réalité incontournable. La croissance des exportations chinoises, notamment de textiles, de vêtements et de chaussures, déjà très rapide au cours des trois dernières années, devrait encore s'accélérer. Enfin, l'élargissement de l'Union européenne à 25 pays en mai 2004 aura également un impact sur l'ensemble de ces secteurs. Dans ce contexte, il est nécessaire de rechercher, selon une démarche partenariale et à partir d'un constat effectué en commun, les moyens de renverser la tendance au désengagement des industries de ces secteurs. Afin de poursuivre la réflexion sur l'avenir de ces secteurs industriels et d'anticiper les mutations nécessaires, la ministre déléguée à l'industrie a réuni le 25 novembre 2003 une table ronde associant les principales fédérations professionnelles représentant les secteurs des biens d'équipement de la personne, notamment du textile, de l'habillement et du cuir, ainsi qu'un certain nombre d'experts qualifiés. Celle-ci a permis à la France d'exprimer avec force et conviction des recommandations en vue d'organiser le développement de la compétitivité de ces secteurs. Lors de cette table ronde, il a été notamment proposé l'installation d'une mission d'orientation stratégique formée de chefs d'entreprise, d'experts et de représentants des syndicats de salariés. Sur la base d'un diagnostic national des secteurs concernés et en s'appuyant sur des analyses ou expériences locales ou régionales dont il importe de tirer le meilleur parti, cette mission d'orientation stratégique aura en charge de définir les différents scénarios d'évolution envisageables et de proposer un plan d'action de nature à rendre l'environnement économique plus propice au développement de ces secteurs. Forte du nouvel état d'esprit européen favorable à une déclinaison sectorielle des politiques de compétitivité des grands secteurs industriels, la commission d'orientation stratégique inscrira sa réflexion dans le cadre des initiatives européennes afin que le plan d'action ainsi défini puisse permettre à la France d'être une force de proposition auprès de la Commission. Elle développera son analyse à moyen terme afin d'éclairer au plan national l'avenir des secteurs industriels des biens d'équipement de la personne à l'horizon de 2007/2010. Pour des raisons d'efficacité et de calendrier, la mission d'orientation stratégique sera composée d'un nombre restreint de participants, reconnus pour leur compétence et leur capacité de rassemblement. Pour que ce diagnostic soit partagé par l'ensemble des forces économiques et sociales de ces secteurs, seront associés l'ensemble des

partenaires concernés, représentants des entreprises et salariés, ainsi que des experts. Cette mission comprendra cinq industriels, cinq représentants des principales fédérations de salariés (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC) et deux personnalités qualifiées. Elle devrait être mise en place en février 2004.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31534

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 34

Réponse publiée le : 9 mars 2004, page 1857